



## ZONE DE DISTRIBUTION : UDI DE COCOYER

### Conclusion sanitaire

2022

Des dépassements de la référence de qualité réglementaire pour le paramètre aluminium sont observés. Ces dépassements résultant d'un problème technique ont rapidement été signalés au SMGEAG qui a pris les dispositions nécessaires. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 56 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 143 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BELLE EAU CADEAU SOURCES (CAP), BRAS DAVID-MIQUEL (CAPTAGE), LA DIGUE (CAPTAGE), SOURCE DE TABACO. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SMGEAG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SMGEAG »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **56**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **48**  
Valeur moyenne : **0,192 mg/L**  
Valeur maxi : **1,1 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**  
Nombre de mesures : **538**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,06 microgramme/L (chlordécone)**

#### TURBIDITÉ

**A**

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **56**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **1,1 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### ALUMINIUM

Dépassements ponctuels de la référence de qualité

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **19**  
Valeur moyenne : **126 microgramme/L**  
Valeur maxi : **433 microgramme/L**

#### ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Eau agressive

Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **48**  
Valeur moyenne : **4**  
Valeur maxi : **4**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)